

“ Bourdaloue a une allure plus calme que Bossuet; mais, dit M. Brunetière, du haut de la chaire chrétienne, c'est Bourdaloue qui est le vrai combatif.”

Dans un tel sujet traité par un tel conférencier, on devait s'attendre à voir figurer Bossuet. M. Brunetière n'a pas manqué de faire des rapprochements entre l'éloquence des deux maîtres de la chaire. Voici sa conclusion:

“ Bourdaloue est un grand orateur; mais il n'est qu'un orateur. Bossuet, lui, est grand orateur et poète, poète lyrique même par l'ampleur de ses développements, la splendeur de ses images et la fécondité de son invention verbale et de son coloris. Bossuet dépasse son auditoire et Bourdaloue s'empare du sien.”

* * *

A Ottawa la session fédérale semble entrée dans sa dernière période. Le ministre des finances a prononcé le 6 juin son exposé budgétaire. Il a annoncé que pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1903. le revenu du Canada avait été de \$66,037,068, et la dépense imputable au revenu de \$51,691,902. Pour l'année courante M. Fielding estime que le revenu, au 30 juin, sera de \$71,000,000, et la dépense imputable au fonds consolidé de \$54,500,000 contre \$11-500, 000 au compte du capital, soit en tout une dépense de \$66.000,000.

On avait hâte de voir si le tarif allait être remanié. Les changements sont peu considérables. Le principal est une élévation des droits sur les lainages à 30 pour cent. Une prime sera accordée aux producteurs d'huile de charbon non raffinée. Le ministre des finances a laissé entendre qu'il y aurait peut-être une enquête sur le fonctionnement du tarif afin de constater jusqu'à quel point il est opportun de le remanier.

Récemment c'est l'incident Dundonald qui a surtout